

Un déconfinement en quatre temps

Le calendrier de levée des restrictions présenté par Emmanuel Macron aura lieu en quatre étapes progressives entre le 3 mai et le 30 juin. Il reste néanmoins conditionné aux chiffres de l'épidémie, des mesures de freinage étant prévues pour les territoires où les indicateurs ne seraient pas bons.

DÉCONFINEMENT : LE CALENDRIER DES RÉOUVERTURES

(conditionnées au respect des jauges et des protocoles et à la situation sanitaire)

À PARTIR DU LUNDI 3 MAI

COUVRE-FEU MAINTENU À 19H

TÉLÉTRAVAIL MAINTENU

COMMERCES PAS DE CHANGEMENT

ATTESTATION PLUS NÉCESSAIRE EN JOURNÉE

DÉPLACEMENTS INTER-RÉGIONAUX LEVÉE DES RESTRICTIONS

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
 COLLÈGES : réouverture en demi-jauge pour les 4^e et 3^e
 LYCÉES : réouverture en demi-jauge

À PARTIR DU MERCREDI 19 MAI

Sauf situation sanitaire départementale dégradée

COUVRE-FEU DÉCALÉ À 21H

TÉLÉTRAVAIL MAINTENU

RASSEMBLEMENTS DE PLUS DE 10 PERSONNES INTERDITS

COMMERCES RÉOUVERTURE

BARS ET RESTAURANTS RÉOUVERTURE DES TERRASSES
 (tables de 6 pers. maximum)

ÉTABLISSEMENTS SPORTIFS DE PLEIN AIR ET COUVERTS RÉOUVERTURE POUR LES SPECTATEURS
 (800 pers. en intérieur, 1 000 à l'extérieur)

ACTIVITÉS SPORTIVES LIEUX COUVERTS ET DE PLEIN AIR REPRISE

ÉTABLISSEMENTS CULTURELS (MUSÉES, CINÉMAS, THÉÂTRES, SALLES DE SPECTACLE...) RÉOUVERTURE
 (800 pers. en intérieur, 1 000 à l'extérieur, public assis)

À PARTIR DU MERCREDI 9 JUIN

Sauf situation sanitaire départementale dégradée

COUVRE-FEU DÉCALÉ À 23H

TÉLÉTRAVAIL ASSOULISSEMENT

ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ÉLARGISSEMENT DE LA JAUGE
 (5000 pers.)

SALONS ET FOIRES D'EXPOSITION RÉOUVERTURE
 (5000 pers. avec pass sanitaire)

SALLES DE SPORT RÉOUVERTURE

BARS ET RESTAURANTS RÉOUVERTURE
 (tables de 6 pers. maximum)

TOURISME ACCUEIL DES ÉTRANGERS
 (avec pass sanitaire)

À PARTIR DU MERCREDI 30 JUIN

Sauf situation sanitaire départementale dégradée

ÉVÉNEMENTS DE PLUS DE 1 000 PERSONNES AUTORISÉS EN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
 (pass sanitaire)

COUVRE-FEU FIN

DISCOTHÈQUES FERMÉES

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC FIN DES LIMITES DE JAUGE
 (selon la situation sanitaire locale)

Source : Gouvernement

Infographie J. DEPELCHIN